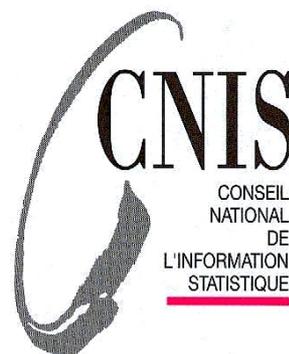


Les Rencontres du Cnis

Nomenclatures
socioprofessionnelles
internationales



Le lundi 14 septembre 2009

**Ministère de l'économie, de l'industrie et de l'emploi
Centre de Conférence Pierre Mendès-France**

*139 rue de Bercy - PARIS 12ème
Métro Bercy ou Gare de Lyon - Autobus 24 ou 87*

Bulletin d'inscription

Cette rencontre vise à soumettre à la discussion des utilisateurs français les recommandations sur le projet de nomenclatures sociales européennes (ESeC) que l'Insee et la Dares remettront à Eurostat fin septembre.

Préambule

La nomenclature des professions et des catégories professionnelles (PCS) permet depuis des années aux acteurs sociaux, administrations ou chercheurs l'analyse de l'évolution de la société française. Elle sert de cadre aux négociations entre partenaires sociaux au niveau national. Parallèlement, se développe depuis plusieurs années le besoin d'établir des comparaisons européennes et internationales qui exige de mettre au point une ou plusieurs nomenclatures qui puissent être utilisées par tous les pays, tant sur les professions que sur les catégories socioprofessionnelles.

Sous l'impulsion d'Eurostat et d'organismes internationaux, la classification internationale type des professions (CITP) s'est progressivement diffusée dans le système statistique public français. En Europe, seuls la France, le Royaume-Uni, l'Allemagne, les Pays-Bas et l'Autriche ainsi que la Suisse disposent encore d'une nomenclature spécifique de professions. Le développement de la CITP devrait s'accélérer en raison de la mise à jour de l'édition 1988, conduite par le Bureau International du Travail en 2008 et du développement de projets communautaires utilisant la CITP comme la classification socio-économique ESeC.

La Classification internationale type des professions CITP s'intéresse en premier chef aux tâches accomplies dans l'exercice d'une profession. Cette logique est sensiblement différente de celle qui préside, en France, où la définition des Professions et catégories socioprofessionnelles (PCS) s'appuie non seulement sur le contenu des tâches mais aussi sur le clivage salarié/indépendant et sur le statut public ou privé. À ces divergences s'ajoutent des difficultés d'interprétation que suscite la CITP. Ainsi, des catégories structurantes pour cette classification comme celles de « managers », de « supervisors » et de « professionnels » n'ont pas d'équivalents directs dans le contexte français. Les mises en correspondance seront donc délicates entre les nomenclatures française et internationale.

En outre, depuis la fin des années 90, l'avenir de la PCS est suspendu aux avancées du projet européen de nomenclature socio-économique. En effet, en août-septembre 1999, le comité de direction de l'Insee arrêtait qu'en prévision des discussions à venir sur la construction d'une nomenclature socio-économique européenne aucune modification substantielle des catégories socioprofessionnelles « ne devait être mise en oeuvre ». De ce fait, les propositions contenues dans le rapport d'évaluation de la pertinence des PCS publié en mars 1999 ont été mises provisoirement en attente. Dans cet esprit, la rénovation des PCS en 2003 a eu un caractère transitoire et n'a pas introduit de modifications substantielles par rapport à la nomenclature établie en 1982. La question de la rénovation des PCS reste donc ouverte.

Dans cette même période, la Commission européenne a commandé une série d'études sur la possibilité d'élaborer une nomenclature socioéconomique européenne qui pourrait avoir vocation à être utilisée dans le tronc commun des enquêtes communautaires auprès des ménages. En 2006, deux équipes britanniques dirigées par David Rose et Eric Harrison, appuyées par l'Office statistique du Royaume-Uni ont soumis aux instituts de statistique un projet baptisé ESeC (pour European Socio-economic Classification).

Les débats de ces dernières années ont été vifs au sein de la communauté des chercheurs et bien sûr des partenaires sociaux, notamment quant au cadre des « relations d'emploi », fortement marqué par les travaux menés par le sociologue J. Goldthorpe.

Suite aux réserves formulées principalement par la France et aux tentatives d'implémentation présentées par quelques instituts nationaux de statistiques à Bled en juin 2006, l'Unité Marché du Travail d'Eurostat a lancé un appel d'offre auprès des INS afin d'évaluer la proposition du consortium d'ESeC. Cinq pays se sont proposés d'examiner la pertinence de ce projet, dont la France, qui remettra ses conclusions à Eurostat à la fin du mois de septembre 2009. L'Insee, aidé de la Dares et du centre Maurice Halbwachs, a engagé différents travaux et rendra ses conclusions à la fin du mois de septembre après avoir consulté le Cnis lors de cette rencontre.

PROGRAMME

9 h 00 Accueil

9 h 30 Ouverture de la rencontre par Jean-Pierre Duport, président du CNIS

9 h 40 **Introduction de la matinée : Michel Glaude**, directeur de la qualité, de la méthodologie et des systèmes d'information à Eurostat

10 h 00

La classification internationale des professions et sa mise en œuvre européenne

L'édition 2008 de la classification internationale des professions [CITP (ISCO-2008)] - Cécile Brousse (Insee)

Les « dirigeants » (« managers ») et les chefs d'équipe (« supervisors ») : des catégories à harmoniser au plan européen ? - Loup Wolff (Laboratoire de sociologie quantitative, Crest-Insee)

Discutant - Heike Wirth (GESIS-ZUMA, Université de Mannheim, Allemagne)

11 h 15

Le projet européen de classification socio-économique (ESeC)

Le prototype proposé par le consortium ESeC en 2006 : une classification basée sur les relations d'emploi - Annick Kieffer (Centre Mauric Halbwachs - CNRS)

Le prototype ESeC, reflet des qualifications ou des relations d'emploi ? - Michael Tåhlin (Université de Stockholm, Suède)

Le prototype ESeC est-il adapté aux pays du sud et de l'est de l'Union Européenne ? - Thomas Maloutas (Institut de sociologie urbaine et rurale, Centre national pour la recherche sociale d'Athènes, Grèce)

Discutants - Georges Liarokapis (Confédération européenne des cadres) et Joël Decaillon (Confédération européenne des syndicats)

13 h 00 Pause déjeuner

PROGRAMME

14 h 30

Table Ronde *Une nomenclature européenne pour un usage national ?*

Président : Stéfan Lollivier, directeur des statistiques démographiques et sociales à l'Insee

Les propositions de l'Insee pour une nomenclature européenne lisible par les usagers et pertinente pour l'analyse de la société - Cécile Brousse (Insee)

Quelle nomenclature socioprofessionnelle pour les négociations nationales entre partenaires sociaux ? - Denis Durand (CGT) et Mr Falk (Medef)

Quelle nomenclature socio-professionnelle pour la compréhension du vote et de la participation politique en France ? - Bruno Cautrès (CEVIPOF, Institut d'études politiques de Paris)

Introduction à la discussion : Michel Gollac, directeur du laboratoire de sociologie quantitative au CREST

Débat

17 h 30 **Clôture de la rencontre**